



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 31 mars 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle de Saint-Joseph-de-Kamouraska au 130, Route de l'Église.

Sont présents : Nancy St-Pierre, mairesse  
Michel Bélanger, conseiller siège no. 1  
Charles Montamat, conseiller siège no. 3  
Francis Boucher, conseiller siège no. 4  
Manon Guérette, conseillère siège no. 5

Absents : Jérémy Huckle, conseiller siège no. 2  
Renaud Ouellet, conseiller siège no. 6

Tous membres du conseil et formant quorum.

**1 - MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h par madame Nancy St-Pierre.

Monsieur René Dufour, directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance

**ACCEPTÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

20-03-2025

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La mairesse donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Sur ce, l'ordre du jour est accepté.

**SUR PROPOSITION DE CHARLES MONTAMAT**

**APPUYÉ DE MANON GUÉRETTE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

**3- AVIS DE MOTION**

21-03-2025

**3.1 Avis de motion relatif au Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 292-2025**

Monsieur le conseiller Michel Bélanger donne avis par les présentes, qu'il, qu'elle soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement sur le plan d'urbanisme. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement sur le plan d'urbanisme s'appliquant actuellement sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska et ce, en conformité avec le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

**DONNÉ À SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA, CE 31E JOUR DE MARS 2025.**

22-03-2025

**3.2 Avis de motion relatif au Règlement de zonage numéro 293-2025**

Monsieur le conseiller Charles Montamat donne avis par les présentes, qu'il, qu'elle soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement de zonage. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement de zonage s'appliquant actuellement sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

**DONNÉ À SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA, CE 31E JOUR DE MARS 2025**

23-03-2025

**3.3 Avis de motion relatif au Règlement de lotissement numéro 294-2025**

Madame la conseillère Manon Guérette donne avis par les présentes, qu'il, qu'elle soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement de lotissement. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement de lotissement s'appliquant actuellement sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

**DONNÉ À SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA, CE 31E JOUR DE MARS 2025**

24-03-2025

**3.4 Avis de motion relatif au Règlement de construction numéro 295-2025**

Madame la conseillère Manon Guérette donne avis par les présentes, qu'il, qu'elle soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement de construction. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement de construction s'appliquant actuellement sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

**DONNÉ À SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA, CE 31E JOUR DE MARS 2025**

25-03-2025

**3.5 Avis de motion relatif au Règlement d'administration numéro 296-2025**

Monsieur le conseiller Charles Montamat donne avis par les présentes, qu'il, qu'elle soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement concernant les permis et certificats et l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction s'appliquant actuellement sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

**DONNÉ À SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA, CE 31E JOUR DE MARS 2025**

26-03-2025

**3.6 Avis de motion relatif au Règlement sur la tarification des services en urbanisme No 297-2025**

Madame la conseillère Manon Guérette donne avis par les présentes, qu'il, qu'elle soumettra lors d'une prochaine séance, un règlement sur la tarification des services en urbanisme.

Ce règlement vise à établir les modalités de tarification applicables aux différents services en lien avec l'urbanisme, tels que les permis, les certificats d'autorisation, etc. sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Un projet de règlement sera déposé et présenté lors de cette séance afin que les membres du conseil puissent en prendre connaissance avant son adoption finale.

**DONNÉ À SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA, CE 31E JOUR DE MARS 2025**

#### **4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**27-03-2025**

#### **5.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Heure 19 h 25

**SUR PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

---

Nancy St-Pierre  
Mairesse

---

René Dufour  
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

---

René Dufour  
Directeur général et greffier-trésorier